

42

MEMORANDUM

concernant la Compania Argentina de Electricidad (CADE) à Buenos Aires

1. La Cade, qui est la plus importante compagnie d'électricité en Argentine, a été constituée par la Compania Hispano Americana de Electricidad (CHADE), actuellement en liquidation, dont l'actif et le passif ont été repris par la Société d'Electricité (SODEC), à Luxembourg. La SODEC possède pratiquement tout le capital-actions de la CADE, de 660 millions de pesos.

Pour se rendre compte de l'importance que le problème de l'électricité en Argentine, et plus particulièrement la situation de la CADE, présentent pour la Suisse, nous rappellerons qu'environ 650'000 actions SODEC, soit le 1/4 du capital-actions, sont propriété de porteurs suisses. En outre, la CHADE avait émis des bons de rente et des bons de caisse que la SODEC a pris en charge et dont le remboursement est garanti par la CADE. A l'heure actuelle, des bons de rente de la CHADE, d'une valeur nominale de 4'120'000 pesos, et des bons de caisse, d'une valeur nominale de 12 millions de pesos, sont propriété de porteurs suisses. Notre pays est grandement intéressé à un règlement satisfaisant du problème de l'électricité en Argentine car la CADE est la société d'exploitation dont la SODEC tire le plus clair de ses revenus. Le sort de la CADE intéresse par conséquent aussi bien les actionnaires de la SODEC que les porteurs de bons de rente et de bons de caisse.

2. Depuis plusieurs années, la CADE se trouve dans une situation difficile qui provient du fait que les Autorités Argentines ne lui permettent pas d'augmenter ses tarifs parallèlement à la hausse des salaires, des combustibles et des installations qu'il faut étendre sans cesse pour faire face à la demande en augmentation constante. En outre, pour des raisons de prestige, le Gouvernement Peron a toujours refusé de reconnaître la dévaluation du peso et a interdit aux entreprises industrielles



de procéder à une réévaluation de leurs actifs qui tiennent compte de cette dévaluation. Le Gouvernement actuel a reconnu la dévaluation du peso mais il n'en a pas tiré la conclusion logique qui était de permettre aux sociétés de réévaluer leurs actifs.

Cette question est de toute importance pour la CADE car les tarifs qu'elle applique sont basés en grande partie sur la valeur du capital investi dont ils devraient assurer le rendement normal. Or, la CADE travaille avec un capital nominal beaucoup trop faible, qui ne correspond plus à la valeur actuelle de ses installations. Il est indispensable de procéder à une réévaluation de l'actif pour que les capitaux investis, le rendement qui leur est assuré, les tarifs, les salaires, les combustibles, etc., soient tous exprimés dans la même monnaie. Si l'on procède à une réévaluation de l'actif, on constatera immédiatement que les tarifs sont dérisoires et tout-à-fait insuffisants pour assurer un rendement normal du capital-actions.

3. Pour procéder à la réévaluation, il faut tenir compte de la valeur des installations de la CADE en la comparant aux établissements similaires établis dans d'autres pays et en déduire le fonds de renouvellement et les dettes de la société envers l'Etat et les banques. Des propositions concrètes ont été faites aux autorités argentines sur les normes à appliquer à l'évaluation et sur les chiffres entrant en ligne de compte.

Aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'entente avec le Gouvernement Argentin au sujet de la réévaluation et aussi longtemps qu'il n'aura pas assuré aux capitaux étrangers un rendement normal en relevant les tarifs, il est absolument exclu que de nouveaux investissements en Argentine puissent être envisagés en Suisse. Il importe de faire comprendre cela avec toute la clarté désirable aux délégués que le Gouvernement Argentin pourrait nous envoyer.

4. Une délégation de la SODEC s'est rendue au printemps en Argentine pour exposer au Gouvernement cette situation. Les premiers contacts paraissaient devoir aboutir à un accord, mais les remaniements ministériels survenus entre-temps ont tout remis en question. Le Gouvernement actuel semble beaucoup moins compréhensif pour les besoins, pourtant légitimes, de la CADE et des autres sociétés étrangères d'électricité installées en Argentine. C'est ainsi qu'il vient de décréter une augmentation de salaires de 40 %, avec effet rétroactif au mois de mars 1956, sans permettre simultanément aux sociétés d'électricité d'élever leurs tarifs. La CADE fera sans doute cette année un déficit d'exploitation de plusieurs millions de pesos.
5. A cela s'ajoute que les tarifs payés par les consommateurs en Argentine sont extrêmement bas si on les compare à ceux d'autres pays. Or, un relèvement modeste de ces tarifs de 59 à 71 centavos par kwh. suffirait à assurer à la CADE une rémunération normale de son capital et les fonds indispensables à l'extension de ses installations pour faire face à la demande d'énergie toujours plus forte. Avec un peu de bonne volonté, le Gouvernement Argentin pourrait donc redresser cette situation.

Nous avons appris récemment que des contacts ont été rétablis entre le Gouvernement et la Direction de la CADE qui lui a communiqué les relèvements nécessaires pour redresser la situation. Il serait certainement désirable que notre légation à Buenos Aires rendît, une fois encore, les milieux gouvernementaux attentifs à l'importance que nous attachons en Suisse au règlement de ce problème.

6. Par ailleurs, une délégation argentine vient de se rendre aux Etats-Unis pour chercher à obtenir des avances devant lui permettre de résoudre certains problèmes qu'elle ne peut régler par ses propres moyens: pétrole, communications, électricité. Les Etats-Unis ont accordé un prêt pour les moyens de transport, mais ils ont refusé de le faire pour les entreprises d'électricité aussi longtemps que la réévaluation des

actifs des compagnies d'électricité n'aura pas eu lieu et que des tarifs leur permettant de rémunérer normalement leur capital ne leur auront pas été accordés. Il importe que la Suisse, qui va recevoir incessamment une mission argentine, adopte une attitude semblable.

7. La CADE est exposée aujourd'hui à un danger que nous n'avons pas encore signalé. Faute de ressources, du fait de l'insuffisance des tarifs, elle n'a pas pu faire face, ces dernières années, à tous les frais requis par l'extension et l'entretien de ses usines et de ses installations. Elle a dû avoir recours à des avances de banques argentines et du "Fonds de réserve de l'énergie". Il est à craindre que l'Etat convertisse ses créances, de plus de 500 millions de pesos à l'heure actuelle, en actions CADE, et qu'il exige l'émission d'actions nouvelles en Argentine pour faire passer la majorité des actionnaires du côté argentin. Cette manoeuvre serait déloyale si la réévaluation des actifs n'a pas lieu préalablement, car elle placerait sur le même pied les anciens actionnaires qui ont versé des pesos antérieurement à la dévaluation et des nouveaux actionnaires (y compris l'Etat) qui libéreraient leurs actions au moyen de pesos dévalués. Il y a là une possibilité de manoeuvre à laquelle il faudrait parer à temps.

Le 1er octobre 1956.